Image not found or type unknown

Travaux dans une maison dont le propriétaire est mon père

Par **djreuf**, le **17/01/2011** à **14:36**

Bonjour,

J'habite actuellement à titre gratuit une maison dont mon père est le propriétaire et sa résidence principale. Lui habite non officiellement chez son amie et va y rester.

Je souhaiterai effectuer des travaux assez importants dans la maison, donc faire un emprunt. Par contre, lors de l'éventuelle revente de la maison, je voudrais m'y retrouver financièrement.

Comment dois-je procéder ?

Merci d'avance

Par **fabienne034**, le **17/01/2011** à **14:44**

vous ferez des travaux chez autrui donc les travaux appartiennent à autrui

il faut lui faire signer une reconnaissance et une acceptation des travaux qui seront compensé à la vente par une soulte

pour tout savoir sur la vente immobilière

http://www.fbls.net/COMPROMISVENTEARRET.htm

Par **mimi493**, le **17/01/2011** à **15:35**

Vous êtes le seul enfant ?

Par **djreuf**, le **17/01/2011** à **18:15**

Non, j'ai 2 sœurs. Je pensais demander à mon père de nous donner la maison de son vivant à tous les 3, mais il n'acceptera sûrement pas car il ne touchera rien du coup.

Par contre, il n'y a pas une solution pour qu'il me mette en tant que co-propriétaire, sans vraiment l'être ?
Étant son fils, j'espérais que ce serait plus simple que si j'étais n'importe qui habitant la maison, comme un locataire en fait.

Et au niveau des banques, a quel type de prêt ai-je droit du coup ?

Par **corima**, le **17/01/2011** à **19:30**

[citation]Non, j'ai 2 sœurs. Je pensais demander à mon père de nous donner la maison de son vivant à tous les 3, mais il n'acceptera sûrement pas car il ne touchera rien du coup[/citation]

Surtout que c'est sa maison, qu'il en fait ce qu'il en veut de son vivant, c'est à dire la vendre et profiter des fruits de la vente, surtout s'il n'a rien. Sinon, proposez lui de l'acheter

Par **mimi493**, le **17/01/2011** à **20:28**

[citation]Par contre, il n'y a pas une solution pour qu'il me mette en tant que co-propriétaire, sans vraiment l'être ? [/citation]
Etre copropriétaire c'est posséder un bien dans une copropriété (un bien divisé en plusieurs lots)

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés